

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

74 % DE NOS ENGAGEMENTS TENUS À MI-MANDAT !

On peut tenter de faire dire n'importe quoi aux chiffres. Or, s'il en est un qui est factuel, précis et surtout concret : c'est le taux de réalisation de notre programme électoral. À mi-mandat, il est de 74 %.

L'écrire, c'est rappeler que nous avons toujours mis un point d'honneur à faire ce que nous avons dit. Arrive le temps de dire ce que nous avons fait. À cette étape d'un mandat marqué par les crises successives : 74 % c'est tout sauf rien.

Le démontrer, c'est vous envoyer notre bilan de mi-mandat dans quelques semaines.

Page par page, point par point, vous pourrez vérifier que 74 % de nos engagements sont tenus ou en cours de réalisation à cet instant.

L'expliquer, c'est nous retrouver pour discuter, à l'occasion d'une réunion publique de bilan de mi-mandat.

Nous parlerons des actions menées comme de l'avenir de Saint-Brice-sous-Forêt. Nous irons dans le détail des situations, dans la réalité du quotidien et dans la transparence pour que vous mesuriez tout ce qui reste à faire, des enjeux de demain aux urgences parfois invisibles.

Face aux chantages du verre à moitié vide, nous opposons un verre plus que plein lorsque l'on y ajoute toutes les réalisations non prévues dans notre programme. Certaines actions doivent être complétées, amplifiées ou renforcées. D'autres testées ne seront peut-être pas réitérées. Telle est la réalité d'une vie en mouvement perpétuel où l'action locale s'ajuste constamment pour être efficace.

Nous avons pris des engagements, nous les tenons

Dans une société crispée, dans une période complexe, les preuves ont une importance toute particulière. Trop souvent, par le passé, nous avons entendu des électeurs expliquer que les politiques ne tenaient pas leurs promesses. Impensable à nos yeux, nous n'avons pris aucun engagement que nous ne nous pensions pas en capacité de tenir. Puis nous avons œuvré, avec l'appui précieux des agents municipaux dont nous saluons le travail.

Nous en avons fait une marque de fabrique au service des Saint-Briens. Cela brille moins, c'est moins « bling-bling » mais rudement plus efficace. Et c'est ainsi que l'on respecte la confiance que vous nous avez accordée en 2020, pour laquelle nous vous remercions encore, trois ans après.

**Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)**

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »)

MAIS OÙ VA DONC NOTRE ARGENT ?

Après un budget 2021 « audacieux dans le cadre d'un projet courageux » mais excédentaire tant en fonctionnement (+ 6 millions d'€) qu'en investissement avec 5,2 millions d'€ non réalisés et non justifiés, la majorité a inscrit en 2022, les mêmes dépenses de fonctionnement, justifiées par l'augmentation de la valeur du point des fonctionnaires (+ 3,5 %) et le recrutement de policiers municipaux.

Nous attendons avec curiosité, le compte de gestion 2022 pour juger de la facticité de la majorité à mener des projets pour le bien-être des Saint-Briens.

En 2023, la majorité propose un budget de fonctionnement de 26 millions d'euros qu'elle équilibre par une hausse indécente des tarifs périscolaires et une augmentation de la taxe foncière supérieure de 2,5 % à celle de 7,1 % déjà imposée par le gouvernement. Avec les finances saines dont dispose la commune, et avec un peu plus de courage, elle aurait pu épargner les familles et les contribuables dans ce contexte inflationniste.

Comment être sûr que l'effort financier demandé aux Saint-Briens sera utilisé à bon escient alors qu'une grande partie des dépenses inscrites ne sont pas réalisées ?

Au lieu d'augmenter les recettes avec ces différentes hausses, ne serait-il pas plus judicieux d'éviter les dépenses inutiles comme le déménagement de la police municipale (600 000 €), ou la refonte de l'identité visuelle (changement de couleur du blason difficile à justifier alors que les impôts augmentent !) ? Ne serait-il pas judicieux également d'optimiser l'autofinancement de la commune par la recherche de subventions, et enfin maîtriser la masse salariale ?

Enfin, pour exercer notre mandat d'élus de la minorité dans un environnement constructif, impliquant des relations saines et transparentes, nous sommes toujours en attente des documents de diagnostic et de projection des dépenses (justifiant par exemple de l'augmentation de la taxe foncière), ou du plan pluriannuel d'investissement. Aurons-nous ces documents avant la fin du mandat ? Cela nous permettrait pourtant de rester vigilants sur la bonne exécution des crédits inscrits en particulier pour la réfection des voiries, abandonnées depuis 2020.

**Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain,
Michel Taillez, Marie-Line Marchand,
Pierre Lapert, Amandine Prevot,
Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour
une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)**

CONSEIL MUNICIPAL - UN BUDGET 2023 SANS AMBITION, SANS VISION.

Malgré la crise économique, la majorité a décidé de frapper davantage le portemonnaie des Saint-Briens. Aux 7,1 % d'augmentation de l'État des taux du foncier bâti et non-bâti, la majorité a voté 2,5 % de plus. Or, il est injuste que l'effort porte seulement sur une partie de la population, cela installe une inégalité entre les concitoyens. L'État s'engage à compenser la suppression de la taxe d'habitation sur le quinquennat, et au-delà ?

Les communes auront-elles à terme à s'endetter comme les départements avec le transfert du RMI ? Qu'en est-il des propriétaires modestes qui ont contracté des crédits sur plusieurs années au prix de sacrifices pour acquérir un bien immobilier ? Concernant l'investissement, exceptions faites du remboursement de la dette, de l'entretien courant du patrimoine foncier, des mises aux normes de sécurité, énergétiques et environnementales, de la réfection des voiries, du cadre de vie, il ne reste que la maison médicale. Le tiers-lieu est reporté. Nous nous interrogeons sur la justification de cette augmentation de la TFB à 39,5 % qui représente en moyenne 190 €/ménage. C'est donc moins de pouvoir d'achat, déjà bien malmené avec la refonte tarifaire.

Saint-Brice prend du retard concernant les projets structurants, des orientations bien timorées au regard des enjeux qui ne préparent pas l'avenir et ne protègent pas la commune. Or, ce qui n'est pas engagé aujourd'hui pèsera encore plus lourd sur nos finances demain. Reste trois années pour redonner l'élan nécessaire et impulser une dynamique. Le temps de l'action est venu, les Saint-Briens attendent.

**Marc Guyot, Pierre Baudin, Gabriela Rascao
(Groupe Saint-Brice Unie)**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES PROCÈS-VERBAUX
DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET

